

Agents territoriaux, entre engagement et épuisement



Le baromètre annuel du bien-être au travail dans les collectivités locales, mené par la MNT et La Gazette des communes, vient de paraître. Cette 16^e édition révèle un constat préoccupant : si les agents territoriaux restent profondément attachés à leur mission de service public, leur bien-être au travail continue de se dégrader. Stress croissant, pression hiérarchique accrue, manque de reconnaissance... Autant de facteurs qui pèsent sur leur quotidien et fragilisent leur santé. À l'heure où se profilent les élections municipales de 2026, cette enquête met en lumière un malaise durable au sein de la fonction publique territoriale, et appelle à une réflexion collective sur les conditions d'exercice de ces métiers essentiels.



85 % DES AGENTS

sont fiers d'exercer leur métier (+2 points par rapport à 2024).

46 % DES AGENTS

affirment que leur niveau de bien-être s'est dégradé au cours des 12 derniers mois (+ 4 points par rapport à 2024).

Parmi les facteurs qui l'expliquent :

UNE PRESSION ACCRUE

de la hiérarchie (pour 57 %, + 4 points)

et des élus (pour 44 %, + 5 points)

UN MANQUE PERSISTANT DE RECONNAISSANCE

de leur hiérarchie (pour 44 %)

et de la part des élus (pour 50 %)



L'approche des élections municipales,

en mars prochain, joue aussi sur le bien-être des agents : 47 % disent ressentir un impact négatif (charge de travail, stress...).

77 % des agents ressentent du stress

lié à leur contexte professionnel.



81 % des agents n'ont pas confiance en l'évolution du service public.

Bien-être, conditions de travail, santé ou encore protection sociale, le baromètre du bien-être au travail, réalisé par la MNT et La Gazette des communes, nous dévoile le ressenti et les attentes des territoriaux. 5 122 agents (5 071 en 2024), toutes catégories confondues (A, B et C) ont répondu, du 02 juin au 27 juin 2025, à l'enquête en ligne. Outil clé pour les collectivités, ce baromètre leur apporte des éclairages et des pistes concrètes pour prioriser leurs actions en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).